

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 10 décembre 2020

DECISION
MODIFICATIVE N°1
DU BUDGET
PRINCIPAL 2020

N° CS2020-40

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 33
Pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-neuf heures, le
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en visio
conférence, sous la présidence de Christian DUPESSEY,
Convocation du : 3 décembre 2020

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents : 33

• Délégués titulaires :

M. Patrick ANTOINE - M. Hubert BERTRAND – M. Claude
MANILLIER – Mme Nadine PERINET – M. Philippe
NOUVELLE – Mme Claire CHUINARD – M. Jean-François
OBEZ – M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI –
M. Sébastien JAVOGUES – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Jean-Claude GEORGET – M. Pierre-Jean CRASTES -
M. Christophe ARMINJON – M. Daniel RAPHOZ –
M. Julien BOUCHET – M. Benjamin VIBERT – M. Florent
BENOIT - M. Christian DUPESSEY – M. Christophe
SONGEON – M. Denis MAIRE – Mme Carole VINCENT –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Mme Catherine
BRUN - M. Marin GAILLARD – M. Gabriel DOUBLET –
M. Christophe MAYET – M. Alain LETESSIER

• Délégués suppléants :

Mme Pascale MORIAUD, suppléante de M. Jean-Claude
TERRIER - M. Gaëtan COME suppléant de Mme Aurélie
CHARILLON – Mme Laetitia VENNERS, suppléante de M.
Cyril DEMOLIS – M. Jacques DEBOUT, suppléant de
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian AEBISCHER,
suppléant de M. Bernard BOCCARD

• Délégués représentés :

M. Jean-Yves BROISIN donne procuration à M. Jean-
Claude GEORGET – Mme Chrystelle BEURRIER donne
procuration à M. Christophe SONGEON

- **Délégués excusés :**

Mme Christine DUPENLOUP – Mme Aurélie CHARRELON
– Mme Isabelle HENNIQUAU – Mme Muriel BENIER – M.
Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Jean Luc
SOULAT – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Joseph
DEAGE – M. Cyril DEMOLIS – M. François DEVILLE – M.
Jean-Claude TERRIER – M. Philippe MONET – M. Yves
MASSAROTTI – M. Jean-Yves BROISIN

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL 2020

Vu la mise en place de l'indemnité de fonction du Président et des Vice-présidents du Pôle métropolitain du Genevois français et la prise en charge de frais de mission, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au chapitre 65.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6232-020 : Fêtes et cérémonies	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6531-020 : Indemnités	0,00 €	6 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6532-020 : Frais de mission	0,00 €	3 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 34 voix pour, Monsieur Gabriel DOUBLET ne prenant pas part au vote,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 15/12/20

Publié ou notifié le 15/12/20

Le Président,
Christian DUPESSEY

